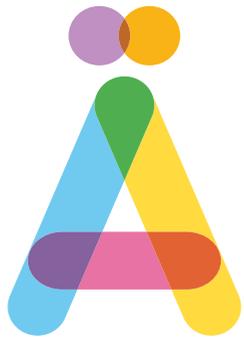
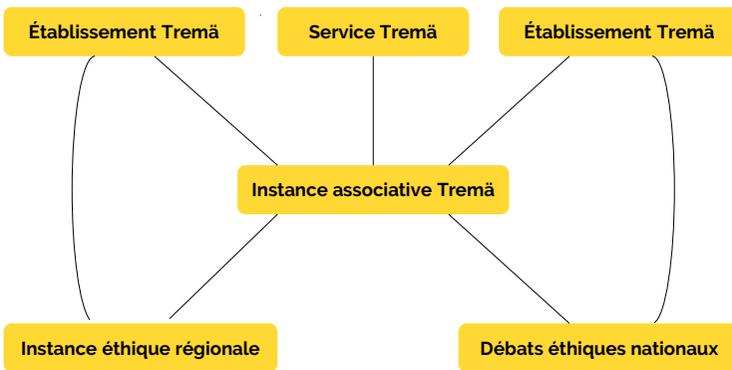


## Interactions des espaces d'élaboration éthique



tremä  
L'ACCENT SUR L'HUMAIN

## Contact

### Siège et Direction Générale

14 rue Edme Mariotte  
17180 Périgny

05 46 41 68 46

contact@trema-asso.fr  
www.trema-asso.fr

Les activités de l'association Tremä sont pour une part financées par le Conseil Départemental de Charente-Maritime et l'Agence Régionale de Santé.



Association Tremä

# Démarche éthique



accompagnement  
questionnement  
éthique  
sensibilisation  
écoute  
éthique  
responsabilité  
instance  
reflexion  
santé  
analyse  
pratique  
respect  
démarche  
solution  
outils  
société  
management

## Les objectifs de la démarche éthique associative

Tremä met en place une démarche éthique dans le cadre de ses activités.

L'ensemble des professionnels de l'association mais aussi les utilisateurs de ses services et leurs proches, sont quotidiennement confrontés à des situations et des choix qui impactent leur vie personnelle et professionnelle, et celle des autres.

Chacune de ces décisions, petites ou grandes, doit intégrer une dimension éthique qui vise à tendre vers *«la solution la plus juste dans un contexte défini»*.

L'objectif de cette démarche est donc d'inscrire une réflexion éthique dans les pratiques quotidiennes des salariés mais aussi à un niveau managérial et institutionnel.

La démarche éthique de Tremä s'incarne à travers deux modalités complémentaires :

- *«l'instance éthique associative»*
- *«la démarche de questionnement éthique locale»*.



## La démarche de questionnement éthique locale

Cette démarche s'incarne dans chaque établissement et service dans le cadre de 4 types d'actions demandées par la Haute Autorité de la Santé, à savoir:

- ❖ l'identification en équipe des questionnements éthiques propres à la personne accompagnée.
- ❖ L'association de la personne et de son entourage aux questionnements éthiques posés par cet accompagnement.
- ❖ la sensibilisation ou la formation des professionnels à l'éthique.
- ❖ la participation à des instances de réflexion éthique présente sur le territoire.

Concrètement, sous la responsabilité des directeurs, la démarche éthique locale peut notamment se décliner sous forme :

- ❖ de temps de réflexion éthique basés sur l'analyse d'une situation précise
- ❖ de formations ou de sensibilisations à l'éthique et la bientraitance
- ❖ d'intégration au niveau des Conseils de Vie Sociale de questionnements éthiques.
- ❖ de participation à des instances éthiques du territoire ou nationales.

## L'instance éthique associative

Composée de membres permanents issus de la gouvernance et des structures et de nombreux invités, cette instance a pour mission:

- ❖ De mener une réflexion et proposer une position de l'association notamment sur :
  - Des nouvelles réglementations applicables aux secteurs dans lesquels elle intervient.
  - Des questionnements éthiques sociétaux.
- ❖ De mener une réflexion a posteriori et à distance sur des situations complexes rencontrées au sein des structures de l'association.
- ❖ De fournir des outils facilitant l'appropriation de cette démarche aux établissements et services.
- ❖ D'être garante de la mise en oeuvre d'une démarche de questionnement éthique locale au sein de chaque structure de l'association.

Si elle le décide, cette instance peut produire un simple compte-rendu de ses échanges, donner des avis qui fixent une orientation associative ou définir des préconisations à l'attention des établissements et services.

